



Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 223

mars 2025

Conseil municipal du 25 mars 2025

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray,
Pierre Hénou, Thierry Ponsin, Eric Reignier ;
Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h05.

1. Compte Financier Unique (CFU)

Compte tenu de la procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, le Compte Financier Unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le maire quitte la séance pendant le vote, le conseil élit M. Bordarier pour présider la séance pendant l'absence du maire.

Le CFU 2024 se présente ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice	93 801,45	115 890,42	59 880,22	109 963,03	153 681,67	225 853,45
Total	93 801,45	115 890,42	59 880,22	109 963,03	153 681,67	225 853,45
Résultat de clôture		22 088,97		50 082,81		72 171,78

Le détail des comptes par poste sera disponible sur le site de la commune dès qu'il aura été validé par la préfecture.

A l'unanimité des 6 membres présents,
le conseil vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. Affectation du résultat de fonctionnement

Compte tenu de l'excédent et du déficit antérieurs reportés, l'excédent de fonctionnement 2024 est de 117 804 € que le maire propose de reporter en totalité au compte de fonctionnement.

Accord unanime du conseil

3. Compte Financier Unique (CFU) eau

Le maire quitte la séance pendant le vote, le conseil élit M. Bordarier pour présider la séance pendant l'absence du maire.

Le CFU eau 2024 se présente ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Total Dépenses	Total Recettes
Opérations exercice	3 646,21	3 559,19	3 646,21	3 559,19
Total	3 646,21	3 559,19	3 646,21	3 559,19
Résultat de clôture	87,02		-87,02	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	87,02	0,00	-87,02	0,00
Résultat définitif	87,02		-87,02	

A l'unanimité des 6 membres présents,
le conseil vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4. Taux des taxes locales 2025

Après discussion, compte tenu de la majoration de 0,5 % faite l'an dernier et de la réévaluation annuelle des bases d'imposition, le conseil décide de maintenir en 2025 le taux des taxes locales au même niveau qu'en 2024 soit :

Taxe foncière sur le bâti : 36,47%

Taxe foncière sur le non-bâti : 56,89 %

Taxe d'habitation : 15,72 %

Cotisation foncière des entreprises : 20,01 %

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

Travaux de débroussaillage de la voirie communale

Ils sont en cours.

Travaux de raccordement électrique du pylône de téléphonie mobile.

ils traînent en longueur, le maire va relancer les entreprises concernées.

Coupe de pins.

Plusieurs propriétaires envisagent de faire couper certains pins ou tous les pins de leur propriété. En se regroupant nous pourrions obtenir des conditions plus avantageuses.

Merci aux propriétaires intéressés de se signaler en mairie.

Informations

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Depuis 2022 les prix de l'énergie ont fortement varié, mettant en difficulté particuliers, collectivités, artisans et entreprises. Le territoire cévenol possède un fort ensoleillement, propice à la production d'énergie photovoltaïque.

Autoconsommer à plusieurs est intéressant pour optimiser la consommation de l'énergie produite sur place et ainsi en revendre le moins possible aux opérateurs énergétiques.

Ce projet concerne aussi bien ceux qui ont des panneaux photovoltaïques (ou projettent d'en installer) que ceux qui n'en ont pas et souhaitent juste acheter de l'électricité moins chère et produite localement.

(Plus d'infos sur le site du [Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles](#)).

Une réunion destinée aux habitants de la vallée intéressés sera programmée prochainement.



L'ensemble des communes de notre communauté de communes a décidé de communiquer via l'application illiwap.

Cette application est **anonyme, sans publicité et gratuite** pour vous, c'est la commune qui paie un abonnement.

Vous devez d'abord télécharger cette application sur votre smartphone puis vous pouvez vous abonner aux "stations" de votre choix : en général des communes mais aussi la communauté de communes, l'"ensemble des vallées cévenoles" (paroisses protestantes) ou des associations.

Vous serez alors alerté lorsqu'elles émettent des messages.

A noter qu'en cas d'urgence nous pouvons envoyer un message à tous les détenteurs de l'application Illiwap à proximité, abonnés ou non. Cette application va donc remplacer la liste de diffusion par SMS en cas d'urgence grave que nous avons mise en place et que nous n'avons heureusement jamais eu à utiliser.



Une application gratuite

Simple d'utilisation

Recevez des actualités en temps réels

Sans publicité

Sans récolte de données personnelles



Téléchargez l'application Illiwap sur votre smartphone pour suivre l'actualité

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play



Suivez l'actualité
de la **commune**

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion de la mairie de Peyrolles-en-Cévennes.

Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Mairie de Peyrolles-en-Cévennes
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-en-CEVENNES
www.peyrolles-en-cevennes.fr
mairie@peyrolles-en-cevennes.fr
04 66 85 13 01